

# - COMMUNE DE SAINT ROMAIN EN VIENNOIS –

---

## PIECES CONSTITUTIVES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

---

PIECE N°1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE N°2 : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

PIECE N°3 : PLAN DE ZONAGE

PIECE N°4 : REGLEMENT

PIECE N°5 : ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PIECE N°6 : PLANS DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

    Pièce n°6.1. : Plan des servitudes d'utilité publique

    Pièce n°6.2. : Zonage réglementaire du PPRi Ouvèze

PIECE N°7 : NOTICES DES SERVITUDES D'UTLITE PUBLIQUE

    Pièce n°7.1. : Notice des servitudes d'utilité publique

    Pièce n°7.2. : Règlement du PPRi de l'Ouvèze

PIECE N°8 : ANNEXES SANITAIRES

    Pièce n°8.1. : Plan du réseau d'adduction d'eau potable

    Pièce n°8.2. : Plan du réseau d'assainissement

PIECE N°9 : NOTICE DES ANNEXES SANITAIRES

PIECE N°10 : PERIMETRE DES SECTEURS RELATIFS AUX TAUX DE LA TAXE  
D'AMENAGEMENT

PIECE N°11 : INFORMATION CONCERNANT L'OBLIGATION DE  
DEBROUILLAILLEMENT